

# Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

BOIS DE DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration  
CABRES. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CABRES

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne) ..... 25 cent.  
RÉCLAMES ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## Les Faits de la semaine

Il y a eu ces temps derniers un certain nombre d'élections législatives ou sénatoriales dont les journaux réactionnaires cherchent à tirer des conclusions favorables à leur politique. On voit qu'ils ne sont pas gâtés par les événements car ils ont le triomphe facile.

Dans la Seine-Inférieure, un sénateur était à élire par suite de l'attribution d'un nouveau siège à ce département, en remplacement d'un sénateur inamovible. L'élu est un progressiste anti-ministériel, M. Rispal, d'où chants de victoire dans le clan nationaliste.

Lorsqu'on sait que le collège électoral de la Seine-Inférieure est plus que modéré, pour ne pas dire réactionnaire, que la députation de ce département est toute entière antiministérielle, on conçoit difficilement qu'il y ait dans cette élection autre chose qu'une continuation de l'état politique d'un département et lorsqu'on remarque que l'élection de M. Rispal est due au désistement d'un royaliste on s'aperçoit que la grande victoire nationaliste est faite en grande partie de beaucoup de déconsidération jetée sur les amis de Méline.

A Montreuil, autre victoire du même genre. En 1902, M. Pierre Richard, ancien boulangiste et nationaliste avait été élu par près de 9,000 voix contre 3,500. Son successeur M. Hemard, maire de Montreuil, ce qui lui a valu un certain nombre de suffrages qui n'avaient rien de politique, est péniblement élu avec cent quatre-vingt voix de majorité sur son concurrent républicain.

Voilà un triomphe. N'avions-nous pas raison de dire qu'il en faut peu à ces excellentes gens pour être heureux. Ils ont reçu tant de vestes que le moindre pseudo-succès les fait pâmer de contentement.

Il est dit que la famille Lebaudy est destinée à fournir de la copie à la presse. Après Max Lebaudy qui défraya la chronique maintes fois, voici M. Jacques Lebaudy qui se livre à des excentricités dangereuses pour les autres. Rêvant d'exploration et de conquête il s'avisa de diriger sur la côte africaine son yacht de plaisance, et d'y débarquer une sorte de petite colonne d'occupation. Ces détails ont tous été confirmés par les témoignages des matelots.

De ces dépositions, il résulte que M. Lebaudy a abandonné sur la côte cinq malheureux hommes qui sont vraisemblablement morts de faim, s'ils n'ont été égorgés par les indigènes.

C'est là un forfait qu'on ne saurait laisser sans châtiement.

En tout cas, cette affaire n'est point de celles qu'on étouffe et l'opinion réclame du gouvernement qu'il agisse vigoureusement.

Le ministère des affaires étrangères a fait ouvrir une enquête par le consul de Las Palmas. Dès que les faits seront officiellement confirmés, le ministère de la marine et s'il y a lieu, le ministère de la justice, agiront chacun en ce qui le concerne.

Enfin voici l'affaire Humbert ; nous allons savoir si les menaces de Mme Humbert et ses éternels « Je parlerai en cour d'assises » étaient aussi vains que l'héritage, nous verrons bientôt que l'existence des fameux dossiers est aussi problématique que celle des Crawford.

La liste des témoins est longue et l'affaire pourrait durer longtemps si le président n'y met bon ordre. Quoi d'ailleurs de surprenant à ce qu'une affaire qui sert d'épilogue à vingt ans de procédure ne peut se terminer en un clin d'œil.

La justice se doit de procéder avec lenteur, sans cela que deviendrait la fôdôrme chère à don Guzman Bridoisson.

F. C.

## LE NOUVEAU PAPE

Le nouveau pape est, affirme-t-on, un esprit libéral. Or, on vient précisément de remettre au jour la lettre pastorale écrite par le patriarche de Venise à l'époque de sa nomination.

« Fuyez, disait le prélat à ses diocésains, toute amitié, non seulement avec les plus scélérats, mais même avec ceux qui, étant imbus de libéralisme, pensent que tout irait bien, si nous catholiques, nous nous unissions avec eux ; ceux-là sont des malades désespérés qui appellent à grands cris le médecin, mais à condition qu'on leur donne pour remède le poison par lequel ils sont eux-mêmes réduits au danger de mort. »

C'est toujours, l'esprit du *Syllabus*.

### Le Couronnement

On commence à préparer la basilique de Saint-Pierre pour le couronnement du pape. On a voulu attribuer une signification politique à ce changement dans le cérémonial, le couronnement de Léon XIII ayant eu lieu dans la chapelle Sixtine. Il n'en est rien : la chaleur est forte : la Sixtine est petite et ne contient que peu de fidèles. Voilà la raison principale de cette décision. D'ailleurs, dans la cérémonie à Saint-Pierre, on ne sera admis que sur invitation, ce sera donc absolument une cérémonie privée comme si elle avait lieu à la Sixtine.

On fera distribuer pour dimanche un grand nombre de billets par l'intermédiaire des curés.

## L'affaire Humbert-Daurignac

### La Rente viagère

Une nouvelle intéressante pour les créanciers de la Rente viagère : Mme Roncin est morte jeudi. Cette dame moyennant une grosse rente viagère, avait vendu à la trop fameuse société trois immeubles portant les numéros 4, 6 et 8 de l'avenue de Clichy. Ces immeubles ont une valeur de 1.200.000 francs, somme qui va presque en totalité pouvoir être distribuée aux petits créanciers de la Rente viagère.

## INFORMATIONS

### Le rendement des impôts

Le chiffre total du rendement des impôts indirects et monopoles de l'Etat pour le mois de juillet, s'élève à la somme de 253,120 300 francs, accusant ainsi une plus-value de 6,717,100 fr. par rapport

aux évaluations budgétaires, et une augmentation de 4,938,500 francs par rapport à la période correspondante de l'année précédente.

Cette augmentation afférente au mois écoulé marque dans les recettes un progrès d'autant plus sensible qu'il a été atteint malgré une diminution de 9,811,000 francs réservée dans le rendement de l'impôt sur les sucres, diminution provisoire due aux facultés qu'a accordées l'administration au commerce jusqu'à la mise en vigueur du nouveau tarif.

### Les réformes de Pelletan

M. Camille Pelletan, ministre de la marine, vient d'informer le vice-amiral Gourdon, préfet maritime de Brest, qu'en raison des « manifestations particulières » auxquelles a donné lieu le baptême du dernier navire de guerre lancé à Brest, et comme conclusion des rapports qui lui ont été adressés tant par l'autorité maritime que par l'administration préfectorale, il a décidé que la cérémonie du baptême, qui avait lieu lors de la mise à l'eau des bâtiments, sera désormais supprimée.

Un décret, rendu sur la proposition de M. Pelletan, porte que la grande tenue est supprimée pour les officiers supérieurs et subalternes des différents corps de la marine et les fonctionnaires et agents de grade ou de rang correspondant ou équivalent.

Le rapport précédant le décret explique que l'habit de grande tenue à broderies, qui existait depuis 1853, et les nouveaux insignes d'apparat ajoutés à cet habit en 1902, étaient d'un usage restreint et causaient une dépense peu nécessaire.

Désormais, les tenues n° 3, 4 et 5, prévues par l'ancien règlement deviendront, sous les n° 1, 2 et 3, les seules tenues des officiers, fonctionnaires et agents.

### L'élection de Vincennes

La commission de recensement des votes émis le 2 août dans la première circonscription de Sceaux, pour l'élection d'un député, a fixé ainsi les résultats du scrutin : M. Hémond, nationaliste, auquel on avait attribué 6,723 voix, n'en a que 6,688 ; M. Deloncler républicain, à qui on avait donné 6,541 suffrages, en a 6,546.

La commission a reçu un certain nombre de protestations contre l'élection de M. Hémond. C'est ainsi qu'on lui a signalé : 1. Que dans la section de Montreuil-Ville dont M. Hémond est maire et conseiller général, il a été trouvé 52 bulletins de plus qu'on avait constaté d'émargements ; 2. Que les affiches de M. Deloncler avaient été couvertes de portraits d'Alfred Dreyfus ; 3. que M. Hémond, entre les deux tours de scrutin, a sollicité les suffrages des électeurs par affiches portant l'entête : Département de la Seine ; conseil général.

### M. Combes à Marseille

Au banquet offert à M. Combes, le 9 août, à midi, par la démocratie des Bouches-du-Rhône, chaque convive trouvera devant lui une boîte en carton contenant un repas entièrement froid, et le menu portera l'ordre dans lequel les plats devront être mangés. Cette boîte en carton est semblable aux papiers-réclames que vendent les buffets des gares. Il ne sera pas fait d'exception pour M. Combes, qui recevra, lui aussi, son déjeuner dans une boîte en carton.

Congrès des Amicales des Instituteurs  
Le Congrès des Amicales des Instituteurs

de France est actuellement réuni à Marseille.

Les instituteurs ont voté des félicitations à MM. Chaumet et Carnaud, députés.

### Instituteurs algériens

M. de Monzie, chef de cabinet du ministre de l'instruction publique, a reçu jeudi matin, en l'absence de M. Chaumié, la caravane des instituteurs indigènes d'Algérie, conduite par M. Baudelaire, inspecteur de l'enseignement des écoles indigènes et un professeur de l'Ecole normale d'Alger-Bouzariah.

La caravane comprenait, outre 9 élèves-maîtres de l'Ecole normale, 4 instituteurs français du département d'Alger et 2 jeunes élèves cochinchinois envoyés par le gouvernement général de l'Indo-Chine à l'école de Bouzariah.

M. Baudelaire, a présenté les membres de la caravane à M. de Monzie qui s'est entretenu quelques instants avec chacun d'eux. Un des jeunes élèves-maître indigènes a remercié le représentant du ministre de l'accueil fait à ses camarades et en particulier des entrées données dans les théâtres parisiens.

La caravane doit séjourner à Paris jusqu'au 11 août.

### Mort d'un député

M. Hippolyte Harlet, député radical de l'Ain, questeur de la Chambre des députés, est mort hier soir.

### La fin du monde

Le professeur de Hambourg, Arthur Stentzel, qui avait annoncé pour le 25 juillet des troubles volcanique dans l'hémisphère nord séduisant, aujourd'hui que ses prédictions ne se sont pas réalisées, de leur avoir jamais donné l'importance que les journaux leur ont attribuée. Jamais M. Stentzel n'aurait eu l'intention de prédire la fin du monde, dont il ignore la date, dit-il, aussi bien que celle de sa propre mort.

« En tout cas, dit en terminant le savant hambourgeois, mieux vaut prévenir une population en danger, que de la rassurer comme firent les savants français pour celle de Saint-Pierre en 1902. »

## CHRONIQUE LOCALE

### La répartition des classes

Par suite du renvoi dans leurs foyers, à partir du 19 septembre, des hommes de la classe 1899, la répartition des vingt-cinq classes formant l'ensemble de l'armée française, a été fixée comme suit, à dater du 1<sup>er</sup> novembre prochain.

Armée active : classes 1902, 1901 et 1900.  
Réserve de l'armée active : classes 1899, 1898, 1897, 1896, 1895, 1894, 1893, 1892, 1891, 1890.

Armée territoriale : classes 1889, 1888, 1887, 1886, 1885, 1884.

Réserve de l'armée territoriale : classes 1883, 1882, 1881, 1880, 1879, 1878.

En conséquence, les hommes de la réserve de l'armée territoriale, appartenant à la classe 1877, seront dégagés de toute obligation militaire à dater du 1<sup>er</sup> octobre prochain.

### Exposition nationale de Brive

L'ouverture de l'Exposition de Brive ayant lieu irrévocablement le samedi 15 août, la Direction de l'Exposition ne saurait trop recommander à MM. les exposants de s'occu-

per dès maintenant de leur installation ; il est indispensable que tous les produits et objets destinés à l'exposition soient installés au plus tard le vendredi 14 août, avant 6 h du soir.

Des carnets d'abonnement donnant droit à l'entrée permanente pendant toute la durée de l'exposition, au prix de 5 fr. 50, photographie comprise, sont en vente dans tous les bureaux de tabac de la ville.

Nous engageons vivement les intéressés, à faire l'acquisition de ces carnets d'entrée avant l'ouverture de l'exposition, le photographe pouvant exiger plusieurs jours pour adapter la photographie du titulaire.

CAHORS

St-CHRISTOPHE !

Ces jours derniers, les prêtres de Cahors se rendirent à l'évêché pour souhaiter la fête à leur pasteur.

L'abbé Albessard, d'après le Quercinois, a parlé en leur nom.

» Déjà votre Grandeur avait auprès de Dieu un grand patron, le légendaire patron qui symbolise si heureusement la vocation apostolique. Désormais, ce patronage sera comme triplé, puisque, depuis 2 mois, vous avez sollicité, en cour de Rome, l'introduction de deux causes de saints personnages du Quercy dont le crédit auprès de Dieu a été maintes fois prouvé par des miracles.

M. Albessard, paraît-il, n'a pas sourcillé en prononçant ces facétieuses paroles.

M. Enard (Christophe) a répondu, mais il s'est dispensé de renouveler la plaisanterie des miracles.

Il a versé un pleur sur la mort du pape et deux sur le départ des congrégations.

Il a fait dit le Quercinois, un rapprochement saisissant entre la première période révolutionnaire et la période actuelle et dit qu'aujourd'hui comme alors les victimes édifieraient par les mêmes vertus et susciteraient autour d'elles les mêmes dévouements.

Les prêtres présents ont-ils pu s'empêcher d'esquisser un sourire, en entendant débiter de telles sornettes ?

Mais pour qui les messeigneurs prennent-ils leurs ouailles ?

Pendant la première période révolutionnaire on guillotinait Monseigneur : aujourd'hui on rappelle simplement au respect des lois, à leurs devoirs, et à leur dignité de citoyens quelques membres des congrégations rebelles à ces lois.

Y a-t-il une différence entre les deux époques ?

Et dire qu'auprès des ménettes, les boniments des messeigneurs produisent toujours leur effet.

L. B.

Remise de décoration

Vendredi matin, à 9 heures, sur la place Thiers, en présence des troupes en armes, a eu lieu la remise de la Croix de Chevalier de la Légion d'honneur à M. Courtil, capi-

taine de territoriale et receveur ruraliste à Catus.

Les troupes qui revenaient d'une marche manœuvre ont formé le carré, et après les saluts d'usage au drapeau M. le lieutenant-colonel Poymirot a décoré M. Courtil.

Un magnifique défilé des troupes a cédé cette cérémonie, à laquelle assistaient de nombreux amis du nouveau légionnaire.

Nous adressons à notre ami M. Courtil, nos biens sincères félicitations.

Agrégation d'Histoire et de Géographie

Trente-six candidats avaient été déclarés admissibles aux épreuves écrites de l'agrégation d'histoire et de géographie.

Après le premier examen oral, 24 restent encore sur les rangs pour la dernière épreuve.

Notre ami, M. Mazure, professeur au lycée de Cahors est parmi les 24.

Une fois encore nous lui adressons nos vives félicitations et nos vœux ardents pour le succès définitif.

Postes et télégraphes

Mme Bousquet, dame employée au bureau de Melun, est nommée au bureau de Cahors.

Lycée Gambetta

M. Gibert, économiste au lycée de Constantine, est nommé économiste au lycée Gambetta en remplacement de M. Lascourèges, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Nos compatriotes

Notre compatriote M. Léopold Demeaux, ancien élève du Lycée Gambetta, vient de subir avec succès les examens de la licence ès-lettres, devant la faculté de Toulouse.

Les grandes manœuvres

Le 7<sup>e</sup> de ligne partira de Cahors le 2 septembre prochain, pour prendre part aux manœuvres de division.

Voici, pour notre régiment, les différentes étapes de ces manœuvres :

Le 2 septembre, à Montcuq, le 3 à Miramont, le 4 à Anvillar (concentration), le 5 à Flamarens, le 6 à Saint-Clar (Gers), le 7 repos, le 8 à Solomiac, le 9 brigade contre brigade, le 10 division contre division, le 11 à Sigouelle et Sainte-Livrade, le 12 repos, le 13 à Grenade, le 14 à Bressols, le 15 à Albias, le 16 à Montpezat, le 17 rentrée à Cahors.

Cercle de la jeunesse républicaine laïque

Les membres du Cercle sont priés d'assister à la réunion générale, qui aura lieu le dimanche 9 courant, à 5 heures du soir au siège social, rue du Lycée n° 4.

Ordre du jour :

Lecture des procès-verbaux des dernières séances ;  
Nouvelles demandes d'admission ;  
Paiement des cotisations ;  
Questions diverses.

Le Secrétaire.

A qui la médaille ?

M. Boniface, ouvrier chez M. Boulpiquante, brasseur, rue Brives, a trouvé sur la voie publique une médaille commémorative en argent, des ouvriers collaborateurs de l'exposition de 1900, portant le nom de P. Baffalieu.

La réclamer au bureau de police.

Musique du 7<sup>me</sup> de ligne

PROGRAMME DES 6 ET 9 AOUT 1903

Le Domino noir (ouv.) Auber.  
Symphonie en si b.  
A. Adagio — B. Menuetto Beethoven.  
Faust  
Introduction et 1<sup>er</sup> acte Gounod.  
Allées Fénélon, de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 1 Août au 8 Août 1903

Naissances

Bris, Jeanne-Marie-Hélène, rue de la Croix, 16.  
Bris, Jean-Charles-Raymond, Boulevard Gambetta, 69.  
Vaisse, Marie-Louise-Anna, rue St-Urcisse, 22.  
Marcenac, Maurice, rue du Portail Alban, 11.  
Rossignol, Louis-Auguste-Lucien, rue du Portail des Augustins, 10.  
Souleillou, Guillaume Jean-Marie-Léonce, à Bégons.

Mariage

Clary, Alithe, adjudant et Salon, Anna, dite Marie, institutrice.

Publications de Mariage

Bonnefous, Adolphe-Louis-Engène, greffier en chef du Tribunal civil de Cahors et Perès, Agathe-Marie Henriette, s. p.  
Baner, Jean-Charles, mécanicien à la Compagnie d'Orléans et Picon, Anna-Marie-Léonie, s. p.  
Amy, Daniel, professeur au Lycée de Cahors et Crescent Claire-Denise-Hermance, s. p.  
Sicaud, Paulin, cultivateur et Merle, Marie, s. p.  
Salles, Jean-Emile, commis des Contributions directes et Boi Maria-Victorine-Françoise, s. p.

Décès

Fabié, Madeleine-Louise-Augustine, 10 mois, rue du Portail-Alban, 20.  
Pinel Jules-Joseph, agent-voyer en retraite, 59 ans, rue du Bousquet, 4.  
Coiliac Jean, cultivateur, 74 ans, à Merle.

Arrondissement de Cahors

CAZALS. — Distribution des prix.

Dimanche 2 août a eu lieu la distribution des prix aux élèves des écoles laïques de Cazals, sous la présidence de M. Cailleilles, officier de l'Instruction publique, Maire de Cazals.

Dans une salle coquettement décorée,

avaient pris place plus de 400 personnes parmi lesquelles nous avons remarqué la Municipalité et les fonctionnaires.

Pendant près de 2 heures, et sans qu'on ait langui une minute, les élèves, garçons et filles, nous ont récité des morceaux choisis, chanté des airs d'opéra (*le Trouvère*) joué 3 petites comédies : *Les souhaits*, *l'Avocat Pathelin*, *l'Héritage* : tout a été charmant et très bien réussi.

Ensuite M. Calmeilles, président, dans un très beau discours, fréquemment interrompu par les applaudissements, a fait l'historique de l'Instruction à travers les âges, montrant l'œuvre de la Révolution, continuée par la 3<sup>e</sup> République. Il a terminé en conseillant aux élèves d'aimer, d'écouter leurs maîtres si dévoués, de travailler, de s'instruire, afin qu'arrivés à l'âge adulte ils puissent se trouver, en cas de danger, au premier rang pour la défense de la patrie républicaine.

C'est au milieu d'un tonnerre d'applaudissement que M. Calmeilles a rejoint son fauteuil, félicité par tout le monde. Nous regrettons que la place qui nous est assignée ne nous permette pas de reproduire en entier son discours.

Après la lecture du palmarès et la distribution des prix aux élèves, chacun s'est retiré enchanté et emportant une excellente impression de cette fête scolaire.

Nous félicitons chaleureusement Maîtres et Maîtres, de leur parfaite réussite et les remercions de l'agréable après-midi qu'ils nous ont procuré.

LAUZES — Foire. — Bœufs de boucherie, de 32 à 34 fr. le quintal ; bœufs de labour, 500 à 750 fr. la paire, cours assez animés ; bouvillons, de 250 à 350 fr. la paire ; veaux, de 0,90 à 1 fr. le kilo ; brebis à laine, de 75 à 80 c. le kilo ; porcelets, de 25 à 35 fr. la pièce.

Poulets, de 75 à 80 c. la livre ; poules, de 65 à 70 c. la livre ; canards, de 60 à 65 c. la livre ; œufs, de 70 à 75 c. la douzaine.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — Réunion. — Les jeunes gens des classes 1906 1907 sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le lundi 10 août, à huit heures du soir, dans une des salles de la mairie, pour l'organisation d'une fête.

Obsèques. — Jeudi matin ont eu lieu, au milieu d'un grand concours de population, les obsèques de M. Cavarroc, huissier, la malheureuse victime de l'accident de voiture qui s'est produit mardi soir.

Les cardons du poêle étaient tenus par quatre amis du défunt, et le deuil conduit par M. Cavarroc fils.

Au cimetière, M. Autesserre, banquier, a prononcé quelques paroles.

M. Léon Cavarroc et Bouby, domestique, qui avaient été blessés grièvement, vont mieux. Leur état est assez satisfaisant pour le moment.

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 7

La Belle Émouleuse

PAR G. VAUDAN

II

Une jolie famille

Mais son cousin Antoine s'était levé de table, la démarche titubante, la figure avinée, les yeux brillants d'une flamme mauvaise :

— Eh bien ! coasinette, te voilà tirée d'affaire. Tu es gentille tout de même de te montrer. Hein ! Tu ne vas pas faire la mijaurée avec nous ; on va choquer le verre ensemble. Ah ! c'est qu'il avait du fameux vin, le père Bartorias, un vrai velours, pas du vin de Thiers pour sûr.

Mariette s'était reculée, épouvantée. Antoine souriait.

— Bah ! Est-ce que nous te faisons peur par hasard ? Ça n'est pas gentil de cousin à cousine ?

Il s'avançait vers elle les bras tendus, comme s'il voulait la saisir, l'embrasser et l'étreindre. Elle recula d'un pas, regarda Antoine fixement, d'une façon menaçante qui l'obligea de s'arrêter.

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec l'Agence Havas.

Alors sur un ton gouailleur : — Bon, c'est bon, cousine, on recausera de cela une autre fois, dit-il.

Mais Mariette avait disparu.

Elle était rentrée dans sa chambre, en proie à une émotion terrible, se demandant si elle n'était pas la victime de quelque mauvais rêve.

Oh ! ces pauvres rêves, qu'elle avait faits jadis, ici, quand le bonheur lui souriait ! Qu'étaient-ils devenus ? Où s'étaient-ils enfuis ? ...

Plus que jamais, elle avait conscience de l'affreux malheur qui l'avait frappée en lui enlevant celui sur la poitrine duquel elle avait pu se reposer en toute confiance, à qui elle avait pu livrer tous ses secrets.

Qu'avait-elle donc fait à la Providence et aux hommes ? quel crime avait-elle commis, pour qu'elle l'expât aussi durement ?

... Ah ! ce que son père lui avait dit ne sa nouvelle famille se réalisait donc de point en point ! C'est pour cette raison qu'il les avait tenus à l'écart de sa demeure qu'il en avait même si peu parlé à sa fille.

Nulle fréquentation, en effet, aucune relation ; aussi, longtemps, dans la ville, avait-on cru brouillées les familles Bartorias et Moronde, sans avoir cherché toutefois à connaître les causes de cette indifférence dédaigneuse et méprisante que le vieux soldat affectait vis-à-vis ses siens.

Mariette réfléchissait à tout cela, la tête dans ses mains, quand un bruit, près d'elle, la rappela soudain à la réalité.

La porte de sa chambre venait de s'ouvrir,

La jeune fille se redressa, affreusement pâle s'imaginant que cette personne c'était son cousin, encore ! C'était sa tante, Antonine, la sœur de son pauvre père.

Les deux femmes se regardèrent, s'examinèrent silencieusement.

La première, la tante de Mariette, prit la parole :

— Tu nous en veux ?

L'orpheline secoua la tête, d'un air triste, comme si elle voulait dire ;

— Pourquoi ? Que m'importe ? ...

Antonine insista.

— Tu nous en veux, reprit-elle. Et tu as bien raison, mon enfant, j'ai souffert le martyre tout à l'heure.

« Mais que pouvais-je, moi, contre ce fils qui est mon désespoir et ma honte. Voyons, tu me comprendras. Il a fallu que je les suive, ici ; ils ont voulu que je marche avec eux, ils m'ont menacée... »

« Le travail ne va plus dans les usines. Plus d'eau dans la Durole, m'ont-ils dit ! Et, par conséquent, plus de travail, plus d'argent, plus de pain.

« La mort de ton père a été pour eux une occasion inespérée dont il fallait profiter... Lts malheureux ! Et ils sont là comme chez eux.

Mariette avait enfin levé la tête.

Sa tante pleurait ; des sanglots coupaient sa voix.

La jeune fille alla à elle, lui prit les mains et se jeta à ses genoux :

— Je vous en prie, ma tante...

Mais les paroles lui manquaient et toutes les deux maintenant sanglotaient dans les bars l'une de l'autre.

Cette crise de douleurs et de larmes ne dura qu'un instant.

Dans une chambre voisine un cri avait retenti :

— Mariette !

Celle-ci se redressa pour écouter.

Il y eut un nouveau cri : Mariette !

C'était la voix de son oncle.

Ce dernier, quand elle entra dans la salle à manger, était assis devant le bureau du père Bartorias et tout en fumant sa pipe, d'un air tranquille, comme s'il était le véritable maître du logis, il fouillait dans les tiroirs du meuble, encombrés de papier, gonflés de mauvais bibelots que le vieux soldat, en maniaque, y avait entassés.

— Ah ! te voilà, fillette, fit-il sans se retourner, nous avons à causer un brin.

« Pour cette raison j'ai renvoyé Francisca et Antoine qui, soit dit entre parenthèses, n'a pas été très gentil pour toi. Que veux-tu, c'est dans ses habitudes, il faut l'excuser.

« Mais revenons à la question. Sais-tu ce que je viens de trouver dans ces papiers ?

Mariette ne répondit pas, nullement piquée par la curiosité.

— Eh bien ! dans ce tiroir, j'ai mis la main sur une enveloppe à ton adresse.

— Ah ! fit simplement Mariette.

— Ça a été écrit par ton père.

— Par mon père ?

(A suivre.)

**SAINT-CÈRE.** — La question du tramway. — Le comité du tramway de Saint-Cère à Beaulieu, fait adresser la note suivante :

« 5 août 1903.

» Le bureau, afin d'éviter aux membres du comité le dérangement d'une nouvelle réunion, a l'honneur de les informer que d'après les dernières nouvelles reçues, aujourd'hui même de M. Laval, concessionnaire, la question du tramway suit son cours normal et régulier en conformité des termes de la convention.

» Aucune entrave ne s'oppose à la marche de cette affaire. Il est certain, à cette heure, que la Société pourra être constituée, et les travaux commencés aux dates précédemment prévues et indiquées par le concessionnaire.

**BAGNAC.** — Fêtes des 8, 9, et 10 août. — La Compagnie d'Orléans a bien voulu accorder le train spécial que la commission des fêtes lui avait demandé pour le dimanche 9 août. L'horaire du train est le suivant : départ de Bagnac pour Maurs, 10 h. 30 du soir ; départ de Bagnac pour Viazac, Figeac, Capdenac, 11 h. 15 du soir. Ajoutons que nos fêtes auront un succès sans précédent.

**BEDUER.** — Fête patronale. — Dimanche prochain, 9 août, aura lieu la fête patronale de notre localité. On se prépare à faire une réception chaleureuse aux visiteurs. La jeunesse a élaboré un programme des plus attrayants avec un orchestre de choix.

**BULLETIN FINANCIER**

L'ouverture se fait sous l'influence des dispositions qui pesaient hier sur le marché. Cependant les tendances s'améliorent et même un léger mouvement de reprise paraît se manifester dans la deuxième partie de la séance. Notre 3 0/0 est bien tenu à 97,77 ; l'amortissable, 98,10.

Les actions de nos sociétés de crédit ont une allure très calme mais très ferme. La Banque de Paris et des Pays-Bas se traite à 1096 ; le Crédiq Lyonnais à 1125 ; le Comptoir National d'Escompte à 590 ; le Crédit Foncier à 675 ; la Société Générale est recherchée à 625.

Il en est de même des actions de nos grandes compagnies que nous trouvons : Le Lyon à 1423 ; le Nord à 1837 ; l'Orléans à 1502.

Le Suez est en léger recul à 3905. Les rentes étrangères sont sans changements. L'Extérieure passe à 91,32 ; l'Italien à 102,42 ; le Portugais à 31,22 ; Le Turc D vaut 32. La Banque Ottomane 592.

Les obligations des chemins de fer de Victoria Minas sont l'objet d'un bon courant de demandes à 382 et 382,50.

Parmi les mines d'or la Cassingua se traite couramment à 53,50 et 53,75.

**ALCOOL RICOLES** PRODUIT HYGIÉNIQUE Indispensable  
 65 Ans de Succès  
**ALCOOL RICOLES** HORS CONCOURS PARIS 1900

**BONNE OCCASION**

**A VENDRE Un Phaëton**

EN EXCELLENT ÉTAT  
**PRIX MODÉRÉ**  
 S'adresser à M. VIDALLAC, bourrelier, 115, Boulevard Gambetta.

**CHEMINS DE FER D'ORLÉANS**

**Transport des denrées en wagons réfrigérants**

La question du transport des denrées en wagons réfrigérants est actuellement à l'ordre du jour du monde agricole ; ce mode de transport apparaît comme le plus sûr moyen d'assurer au trafic des fruits et des primeurs, du poisson, des viandes, des volailles, des laitages, etc., pendant la saison chaude, la sécurité nécessaire au développement de ce trafic, surtout pour l'exportation.

La Compagnie d'Orléans qui dessert des régions agricoles particulièrement fécondes en denrées de toutes natures, en même temps que les ports de pêche importants du Sud de la Bretagne, devait tout spécialement s'intéresser à cette question. Après des études approfondies, elle a pris le parti de seconder ou de susciter des organisations particulières susceptibles de mettre de pareils wagons à la disposition du public et dont la souplesse permettrait de mieux adopter les systèmes employés aux besoins éminemment variés de ces transports spéciaux.

Sous ses auspices et au moyen de ses wagons loués à des conditions très libérales, une première Société est en voie de s'outiller pour installer sur le réseau des services réguliers de wagons réfrigérants. Les expéditeurs, agriculteurs et négociants, auront donc bientôt, dans des conditions toutes particulières de compétence et de soin, un moyen nouveau et efficace de développer et régulariser leur trafic et d'étendre leur rayon d'action ; ils pourront ainsi atteindre et conquérir les débouchés nouveaux placés actuellement hors de leur portée à cause de la durée des transports, malgré toute l'accélération que ceux-ci peuvent recevoir.

D'ailleurs, pour bien montrer l'intérêt qu'elle porte à ce mode spécial de transports, la Compagnie d'Orléans l'accord avec celle du Nord, vient d'introduire dans un nouveau tarif très réduit, applicable aux transports des fruits et des légumes destinés à l'exportation, une clause spéciale édictant jusqu'au 1<sup>er</sup> Octobre 1905, c'est-à-dire pendant les trois futures campagnes, une réduction ou prime de 5 % sur les prix du tarif pour ces denrées transportées en wagons réfrigérants.

Il faut espérer que cette prime destinée à appeler l'attention du commerce sur ce mode de transports et à en provoquer l'emploi, aura la plus heureuse influence pour sa vulgarisation.

La Compagnie d'Orléans a organisé dans le grand hall de la gare de Paris-Quai-d'Orsay une exposition permanente d'environ 1 600 vues artistiques (peintures, eaux-fortes, lithographies, photographies), représentant les sites, monuments et villes, des régions desservies par son réseau.

**MARCHÉS**

**La Villette**

ESPÈCES de BESTIAUX.	AMENÉS.		VENDUS.		PRIX EXTRÊMES
Bœufs.	1627	1536	1.20 à 1.62		
Vaches.	629	592	1.03 à 1.58		
Taureaux.	182	174	1.04 à 1.32		
Veaux.	1626	1279	1.40 à 1.90		
Moutons.	14216	11200	1.40 à 2.20		
Porcs.	4676	4673	1.36 à 1.86		

**Bordeaux**

ESPÈCES de BESTIAUX.	AMENÉS.		VENDUS.		PRIX EXTRÊMES
Bœufs.	137	128	0.69 à 0.80		
Vaches.	42	9	0.55 à 0.70		
Moutons.	729	429	0.80 à 1.00		
Porcs.	903	899	0.56 à 0.63		

**Ancien cabinet dentaire**

**HUGGINS & BAKER**

75, BOULEVARD GAMBETTA

NOUVELLEMENT RÉORGANISÉ

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.

**COMMERCE DE BOIS**

FABRIQUE DE MENUISERIE ET PARQUETS

**FILLIOL, à Tulle**

Parquets chêne, depuis 2 fr. 50 le mètre carré.		
° hêtre, 2 fr. 50	°	
Parquets pin 28/30, 1 fr. 45	°	
° ° 25, 1 fr. 35	°	
Parquets peuplier 28/30, 1 fr. 95	°	
° ° 25, 1 fr. 60	°	
Parquets mélèze 28/30, 2 fr.	°	
° ° 25, 1 fr. 75	°	

Portes à 5 panneaux 2<sup>m</sup> sur 0,75 x 0,80 x 0,85, la pièce 8 fr.

Portes à 5 panneaux 2<sup>m</sup>20 x 0,80 x 0,85, la pièce 11 fr.

Chêne, Hêtre, Pin Sylvestre, Peuplier, spécialité de bois de Chêne étuvé pour menuiserie.

Envoi de prix-courants et tous renseignements sur demande

**Monsieur BOURGET**

**MÉCANICIEN-DENTISTE**

Préviens le public qu'il continue, comme par le passé, à gérer son Cabinet lui-même  
 9, rue du Lycée.

**LIQUEUR HYGIÉNIQUE ET DE DESSERT**

**LA QUERCYNOISE**

**Jaune et Verte**

**L'UNIQUE HÉRITIÈRE DES QUALITÉS**

DE LA

**GRANDE LIQUEUR DU COUVENT**

En présence de la situation faite à son Aînée, la QUERCYNOISE offre les mêmes qualités aux fervents de la Reine des Liqueurs.

Sa composition inimitable, homogène et rigoureusement titrée, lui ont déjà assuré une place incontestée auprès des Amateurs de produits fins et supérieurs.

La QUERCYNOISE Jaune est tonique et digestive ; elle est sans rivale contre les faiblesses de l'estomac.

La QUERCYNOISE Verte, plus concentrée, possède une efficacité plus grande sur les digestions difficiles ; mais son goût ne le cède en rien à celui de sa blonde sœur.

— Un petit verre de l'une ou de l'autre après chaque repas est d'une hygiène saine et rationnelle.  
 Docteur Carlier.

**A. BACH, seul fabricant à CAHORS**

**A VENDRE**

**UNE PRESSE A COPIER**

**A BALANCIER**

**ABSOLUMENT NEUVE**

**PRIX : 21 Fr.**

S'adresser au bureau du journal

**A. WILCKEN**

**CHIRURGIEN-DENTISTE**

**DIPLOMÉ**

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE

L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS

DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA

ET DE

L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.

69, BOULEVARD GAMBETTA

**Bulletin météorologique**

DATES	TEMPÉRATURE		Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer	Temps
	maxima	minima		
7 Vend.	+ 25	+ 15	771	Beau
8 Sam.	+ 26.5	+ 16	766	Beau

Altitude moyenne de Cahors (Lycée), 128 mètres au-dessus du niveau de la mer.

**Temps probable : Variable.**

D' HERBEAU.

**MADemoiselle MONTE-CRISTO**

PAR B. FLEMMING

(Traduit de l'anglais par CH.-BERNARD DEROSNE)

TROISIÈME PARTIE

**LE BEAU SPAHIS**

II

*Le Secret de Rose O'Donnell*

— Oui ! Ses lèvres se serrèrent plus étroitement encore sous sa longue moustache et ses yeux bleus avaient la froideur de l'acier.

— Je t'ai dit, Rose, que je ne cherchais à découvrir les secrets de personne, pas même les tiens. Je suis encore dans les mêmes dispositions en te demandant ce que cet homme était pour toi ?

Elle se détourna de nouveau et cacha sa figure dans ses mains. Un soupir sec et comme arraché par la torture fut sa seule réponse. Mais le juge qui l'interrogeait ne se laissa pas attendrir pour cela.

— Il était ton amant ? Elle fit un geste muet d'assentiment.

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec l'Agence Havas.

— Il t'a trompée sans doute ? — Hélas ! oui... Il y eut un instant de silence, O'Donnell reprit :

— Rose, M. de Lansac l'a-t-il su ?

— Il s'en est douté ; mais il n'en a jamais été certain.

— Voyait-il Dantrée d'un œil favorable ?

— Non, il lui avait interdit l'entrée de sa maison.

— Et toi... toi, Rose... tu t'es abaissée à le voir en secret... à avoir des rendez-vous avec lui ?... Tu as fait cela ?..

Un nouveau soupir se fit entendre et Rose se cacha de nouveau la figure. C'était une réponse suffisante. Si lady Cecil Clive avait vu la figure de O'Donnell qui jugeait en ce moment sa sœur qu'il aimait, elle aurait eu de la peine de retrouver en lui le même O'Donnell qu'elle avait connu dans les montagnes de Fermanagh. Il aimait tendrement sa sœur unique ; il l'avait considérée jusque-là comme un ange, pour ainsi dire, et voilà qu'aujourd'hui il découvrait dans sa vie un acte coupable et une dissimulation répréhensible. Il découvrait qu'elle était fautive et dissimulée comme toute les autres femmes. N'y avait-il donc sur terre aucune femme sincère... aucun homme d'honneur ?... Il gardait un silence mortel ; il souffrait assez cruellement pour en mourir.

Son silence effrayait Rose et la flagellait d'une manière plus sanglante que ne l'auraient fait de bruyants reproches. Elle releva sa tête pâle et supplia et regarda son

frère.

— Edmond ! s'écria-t-elle avec un violent effort, pourquoi es-tu si dur, si cruel ? pourquoi me juges-tu avec tant de sévérité ? J'étais très jeune. Je ne savais pas ce que c'était que de se défilé de quelqu'un, et je... je l'aimais de tout mon cœur. Il me dit qu'il m'aimait et... pardonne-moi Edmond, il y a neuf ans de cela... et je l'ai cru. On me mit en garde ; des personnes plus âgées et plus sages aussi que moi voyaient clair dans son cœur et me dirent qu'il aimait l'héritière des millions de M. de Lansac et non Rose O'Donnell. Mais je l'aimais, j'avais confiance en lui, et je ne crus pas ce que l'on me disait. Je continuais de le voir en dépit des défenses de mon grand-père, et je regus des lettres qu'il m'adressait... je l'avoue à ma honte. Puis notre grand-père se remaria... Clarence vint un monde et je finis par découvrir la vérité. Ce qu'on m'avait dit était vrai... il était fourbe, vil, cupide jusqu'au fond du cœur. Clarence était devenu l'héritier de mon grand-père à ma place et, quand il le sut, il m'abandonna. Il partit sans m'en avertir et vint en Angleterre, dans cette province ; il me renvoya, toujours sans m'écrire un seul mot, mes lettres et mon portrait. Puis... c'est la dernière chose que j'ai apprise de lui... j'ai lu dans les journaux anglais que recevait mon grand-père le récit de la déplorable aventure de Catherine Dangerfield. Depuis cette époque, je ne sais rien de lui... rien. J'aurais dû peut-être te raconter tout cela... mais c'est un récit pénible à faire que celui de sa propre folie et

de sa honte.

La voix douce et triste de la jeune fille se tut ; sa figure pâle et affligée se détourna de lui. Cependant la voix d'Edmond n'était que peu radoucie quand il prit la parole en ces termes :

— Je pourrais te pardonner tes sottises d'autrefois, mais non celles d'aujourd'hui. Il est permis à un frère d'oublier que tu t'es amourachée d'un beau garçon et que tu t'es laissée tromper par ses promesses mensongères... c'est une faute très naturelle de la part d'une jeune fille de seize ans. Mais, ce qu'il m'est impossible d'oublier, c'est qu'une femme de vingt-cinq ans reste attachée au souvenir d'un pareil misérable, qu'elle se mette à sa poursuite, et qu'elle m'y entraîne avec elle !

Il s'était levé en prononçant ces mots, en proie à la plus violente colère et dans l'attitude d'un homme blessé plus qu'on ne saurait le dire. Elle lui prit la main avec un élan presque désespéré et s'y cramponna vivement.

— Edmond, tu n'as pas compris... ce n'est pas cela... je ne l'aime pas... tout ce que je puis faire, c'est de demander à Dieu de ne pas haïr sa mémoire, qu'il vive encore ou qu'il soit descendu au tombeau. Mais c'est parce que... parce que...

Le courage lui manqua en voyant l'expression de cette figure de fer.

— Edmond, s'écria-t-elle, qui est-ce qui t'a parlé de cela... qui est-ce qui te l'a appris ?

A suivre

**VINS MOUSSEUX** M<sup>on</sup> fondée en 1772.  
R. MABLEAU et Cie, à St-Hilaire - St - Florent - Saumur (M.-et-L.) acceptent agents contre sérieuses références. Conditions avantageuses sont offertes. Prix et qualité défient toute concurrence. Prix spéciaux pour le commerce de gros.

**MAISON LOUBEYRE**

COIFFEUR-PARFUMEUR  
Inventeur breveté S. G. D. G. — Patente en France, Angleterre, Belgique  
CAHORS, Boulevard Gambetta, CAHORS  
Premier Prix à toutes les Expositions  
Hors concours — Membre du Jury

Cette Maison se recommande par la nouvelle installation de son **Salon de Coiffure** (Hommes et Dames). Elle pratique l'antiseptie comme aucune maison de Paris ou de province ne le fait encore et elle ne craint, de ce chef, aucune concurrence. « **Tout pour l'hygiène** » telle est la devise de la Maison.  
**LOTION ANTISEPTIQUE DU D<sup>r</sup> GELIS**  
contre les Pellicules et la chute des Cheveux — Résultat garanti. Prix : 2 fr. 50 et 1 fr. 50. — Flacon n° 2 : 3 fr.

**Bibliographie**

**LE BON JOURNAL**

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris, 7<sup>e</sup> — Sommaire du 9 août 1903.  
Vicomtesse Nacla : Courrier du dimanche. — J. Guillebert : Myrtia. — Jules Mary : La faute du docteur Madelon (suite). — Constant Améro : Le page de Ménéck. — Charles Mérouvel : Le fils de Rose (suite). — Xavier de Montépin : La demoiselle de compagnie (suite). — Variétés. — Petite correspondance.

**LE MONDE ILLUSTRÉ**, 13, quai Voltaire Paris, Sommaire du numéro 2419 du 8 Août 1903.

Envoi gratis d'un numéro spécimen contre toute demande affranchie.

Le Conclave et autour du Conclave. — Le Prince Colonna assistant au trône pontifical. — Le cardinal Perraud et le cardinal Mathieu. — Le prince Chigi. — Le commandeur Ambrosini. — Le maréchal Sachetti. — La foule attendant la fumée qui va sortir de la cheminée du Vatican. — Le balcon d'où s'annonce l'élection du nouveau Pape.

Manifestation Étienne Dolet. — Formation du cortège sur la place de l'Hôtel-de-Ville. — M. Tailhade, donnant le bras à l'ex-abbé Charbonnel. — Défilé des délégation devant la statue.

Les Marocains à Nemours : Panorama de la ville. — Débarquement des réguliers. — La pointe Est où ils ont pris terre. — L'amel d'Ogada. — Embarquement nocturne au Kyss (Port-Say). — Aspect de cette Plage. — Chameaux convoyeurs à la frontière.

Beaux-Arts : « A la Conquête des Tartines » Tableau de M. Thurner (Salon des Champs-Élysées).

Jardin du poète Jean Aicard. — Le village de La garde, près Toulon. — La Bastide. — Les lotus du jardin. — La pièce d'eau. — Terrasse et tonnelle. — Coin de la Véraanda.

Sicile : Taormina vue du rivage. — L'Etna entrevue des ruines du Théâtre grec. — La Porte de Messine. — Palais de San Stefano. — Types de jeune garçon. — La Fontaine des Capucins. — Les grèves de Taormina. — Le docteur Marchan. — Hassan Pacha. — Les amiraux Barrera et Pottier.

Défense de l'Inde : Les nouveaux obusiers en action.

Le « Santos-Dumont n° 10 ». — M. Pelletan et M. Tissier. — La Course de Marathon.

Echecs par M. D. Janowski.

Roman illustré : *Le Confit*, par Ed. Martin Videau.

Le numéro 50 centimes

**LA NATURE**, Revue des sciences et de leurs applications aux Arts et à l'Industrie, Journal hebdomadaire et illustré, HENRI DE PARVILLE, rédacteur en chef, (Masson et Cie, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris. — Sommaire du n° 1576, du 8 Août 1903.

Les cascades Gmel, par E.-A. Martel. — L'albinisme, par E. Henriot. — Un nouveau cabestan électrique, par L. V. — La mouche de l'asperge, par A.-L. Clément. — Nouveau procédé de montage à sec de photographies, gravures, estampes, l'adhésif et la presse de MM. Deraps frères, par Albert Londe. — Bateau roulant pour exercice, par D. B. — La télégraphie sans fil aux Antilles, par E. Guarini. — Les produits industriels de la Solfatara, par Henry Bougeois. — Les vélodromes parisiens, par W. Drancourt. — Nécrologie, par J.-F. G. — Chronique. — Académie des sciences ; séance du 3 août 1903, par Ch. de Villedeuil. — Une tour d'eau amérissaine, par Pierre de Mériel.

Ce numéro contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

**CHEMINS DE FER D'ORLEANS**

Fête de l'Assomption  
15 AOUT 1903

A l'occasion de la fête de l'Assomption les billets aller et retour à prix réduits qui auront été délivrés aux prix et conditions des tarifs spéciaux G. V. N° 2 et G. V. N° 102 du mardi 11 au jeudi 20 août inclus, seront valables pour le retour jusqu'au dernier train du vendredi 21 août.

Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par les tarifs précités, lorsqu'elle expirera après le 21 août.

**Avis**

Afin de permettre aux touristes ainsi qu'aux familles de s'installer sur une des Plages de Bretagne et de rayonner de là sur toutes les autres localités de cette région si variée et si intéressante, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec celle de l'Ouest, délivre jusqu'au 31 Octobre inclus au départ de toute gare, station ou halte des deux réseaux (lignes de banlieue du réseau de l'Ouest exceptées) des abonnements individuels et de famille de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes, pour les Côtes Sud et Nord de Bretagne (gares des lignes du Croisic et de Guérande à Brest et de Brest à Granville par Lamballe, Dol et Folligny et des lignes d'embranchements vers la mer).

Ces abonnements comportent, en outre du trajet d'aller et retour à ces Côtes, avec arrêts intermédiaires facultatifs, la faculté de circuler à volonté sur les lignes des Côtes Sud et Nord de Bretagne.

Ils sont valables 33 jours avec faculté de prolongation moyennant supplément.

Le prix des cartons d'abonnement varie entre 75 fr. et 130 fr. suivant la classe et la distance, pour les parcours (aller et retour) n'excédant pas 1000 kilomètres en dehors des points de libre circulation. Au delà de 1000 kilomètres, le prix est augmenté de 0 fr. 45 et 0 fr. 65 (en 2<sup>e</sup> et 1<sup>re</sup> cl.) par fraction de 10 kilomètres en sus.

Des réductions allant jusqu'à 50 0/0 sont consenties en faveur des membres d'une même famille.

**EXCURSIONS AUX GORGES DU TARN**

Ist édifié ré, pendant toute l'année, des billets de voyage circulaire de 1<sup>re</sup> et de 2<sup>e</sup> classe, permettant de visiter les Gorges du Tarn et comprenant les itinéraires ci-après, savoir :

Paris, Montargis *via* Moret ou Corbeil, Arvant, Neussargues, Garabit, Mende ou Banassac-la-Canourgue (interruption du voyage par fer), Aguessac ou Millau, Sévérac-le-Château, Rodez, Figeac, Brive, Limoges, Vierzon, Paris.

1<sup>re</sup> classe : 118 fr. — 2<sup>e</sup> classe : 83 fr.

Paris, Montargis *via* Moret ou Corbeil, Arvant, Neussargues, Garabit, Mende ou Banassac-la-Canourgue (interruption du voyage par fer), Aguessac ou Millau, Béziers, Carcassonne Toulouse, Montauban, Brive, Limoges, Vierzon, ou Toulouse, Capdenac, Brive, Paris.

1<sup>re</sup> classe : 130 fr. — 2<sup>e</sup> classe : 93 fr.

Paris, Vierzon, Limoges, Brive, Figeac, Rodez, Sévérac-le-Château, Mende ou Banassac-la-Canourgue (interruption du voyage par fer), Aguessac ou Millau ou Saucières ou Combaredonde ou le Vigan, Nîmes, Tarascon, Lyon, Dijon, Paris.

1<sup>re</sup> classe : 136 fr. — 2<sup>e</sup> classe : 96 fr.

Toulouse, Figeac, Neussargues, Garabit, Mende ou Capdenac, Rodez, ou Banassac-la-Canourgue (interruption du voyage par fer), Aguessac ou Millau, Béziers, Carcassonne, Toulouse.

1<sup>re</sup> classe : 64 fr. — 2<sup>e</sup> classe : 47 fr.

Validité des billets : 30 jours, non compris le jour de départ.

NOTA. — Les voyageurs peuvent commencer leur voyage à toutes les gares situées sur l'itinéraire du voyage circulaire, mais ils doivent suivre cet itinéraire dans l'ordre indiqué ci-dessus, l'excursion des Gorges du Tarn n'étant possible que dans le sens de la descente. Il n'est rien remboursé pour les parcours abandonnés.

Les frais de l'excursion dans les Gorges du Tarn ne sont pas compris dans les prix des billets de voyages circulaires.

**Billets de libre circulation pour les plages des Côtes Sud de BRETAGNE**

Pour répondre au désir des touristes qui se proposent, soit de faire un voyage d'Excursion sur les Côtes Sud de Bretagne sans programme arrêté d'avance, soit de s'installer sur une des plages de la côte et de rayonner de là sur les autres localités de cette région si variée et si intéressante, la Compagnie d'Orléans, délivre chaque année, du samedi veille de la fête des Rameaux, au 31 Octobre inclusivement, au départ de toute gare du réseau, des billets d'abonnement pour baignes de mer et excursions sur les plages des Côtes Sud de Bretagne, dont les prix sont fixés ainsi qu'il suit :

1<sup>o</sup> Au départ de toute gare du réseau située à 500 kilomètres au plus de **Savenay**, 100 fr. en 1<sup>re</sup> classe, et 75 fr. en 2<sup>e</sup> classe.

2<sup>o</sup> Au départ de toute gare du réseau situé à plus de 500 kilomètres de **Savenay**, les prix ci-dessus augmentés par chaque kilomètre de distance en plus de 500 kilomètres de 0 fr. 1344 en 1<sup>re</sup> classe, et de 0 fr. 09072 en 2<sup>e</sup> classe.

**Billets.** — Les billets d'abonnement pour baignes de mer et excursions aux plages des Côtes Sud de Bretagne se composent de trois coupons donnant droit :

1<sup>er</sup>, à un voyage aller, avec intérêts facultatifs aux gares intermédiaires entre le point de départ et l'une quelconque des gares de la ligne du **Croisic** et de **Guérande Châteaulin** et des lignes d'embranchement vers la mer (Quiberon, Concarneau, Pont-l'Abbé, Douarnenez) ;

Le 2<sup>e</sup> à la libre circulation sur cette ligne et ses embranchements vers la mer, avec arrêts facultatifs à toutes les gares ;

Le 3<sup>e</sup>, à un voyage retour, avec arrêts facultatifs aux gares intermédiaires, entre l'une quelconque des mêmes gares et le point de départ primitif.

**Validité.** — La durée de validité des billets d'abonnement pour baignes de mer et excursions aux plages des Côtes Sud de Bretagne est de 33 jours ; cette durée peut être prolongée une ou deux fois d'un mois, moyennant le paiement pour chacune de ces périodes d'un supplément égal à 25 0/0 du prix initial, sans que la validité puisse, en aucun cas, dépasser le 15 Novembre.

La demande pour billets d'abonnement doit être accompagnée d'un portrait photographié d'environ 0,0x0,03 sur éprouve non collée. Ce portrait sera collé par les soins de la Compagnie sur le billet d'abonnement.

Le propriétaire gérant : A. COUESLANT.

**CHEMIN DE FER D'ORLEANS**

Service d'été (1<sup>er</sup> juillet 1903)

	17		5(1)		23(3)		35		1125	
	EXPRESS.	EXPRESS.	EXPRESS.	EXPRESS.	DIRECT.	OMNIBUS	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> class.	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> class.	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> class.	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> class.
PARIS(Aust.).....	départ..	3 28 s.	10 10 m.	8 58 s.	11 14 s.	—	—	—	—	—
LIMOGES.....	arrivée.	2 1	4 38	3 16	9 2	—	—	—	—	—
	départ..	3 34	4 46	3 24	9 29	—	—	—	—	—
	arrivée.	6 36	6 34	4 57	12 28	—	—	—	—	—
BRIVE.....	départ..	6 45	7 1	5 5	1 5	7 18	—	—	—	—
Gignac-Cressensac.....	départ..	7 20	—	—	1 40	7 56	—	—	—	—
	arrivée.	7 40	7 39	5 41	2 3	8 17	—	—	—	—
SOULLAC.....	départ..	7 45	7 40	5 44	2 3	8 30	—	—	—	—
	arrivée.	7 52	—	—	2 10	8 37	—	—	—	—
CAZOULÈS.....	départ..	7 53	—	—	2 11	8 39	—	—	—	—
Lamothe-Fénelon.....	départ..	8 9	—	—	2 26	8 54	—	—	—	—
Nozac.....	départ..	8 19	—	—	2 37	9 5	—	—	—	—
GOURDON.....	départ..	8 31	8 8	6 9	2 50	9 17	—	—	—	—
Saint-Clair.....	départ..	8 40	—	—	3	9 27	—	—	—	—
Dégagnac.....	départ..	8 51	—	—	3 12	9 39	—	—	—	—
Thédirac-Peyrilles.....	départ..	9 2	—	—	3 24	9 51	—	—	—	—
Saint-Denis-Catus.....	départ..	9 13	—	—	3 35	10 2	—	—	—	—
Espère.....	départ..	9 22	—	—	3 45	10 12	—	—	—	—
CAHORS.....	arrivée.	9 32	8 47	6 45	3 56	10 23	—	—	—	—
	départ..	9 41	8 53	6 50	4 5	7 30	—	—	—	—
Sept-Ponts.....	départ..	9 51	—	—	4 16	7 42	—	—	—	—
Cieurac.....	départ..	10 5	—	—	4 32	7 59	—	—	—	—
Labenque.....	départ..	10 12	—	—	4 40	8 8	—	—	—	—
Caussade.....	départ..	10 45	9 35	7 27	5 15	8 45	—	—	—	—
MONTAUBAN.....	arrivée.	11 19	10 1	7 52	5 55	9 27	—	—	—	—
TOULOUSE.....	arrivée.	12 13 s.	10 49 s.	8 45	7 51	—	—	—	—	—

	42(4)		16(2)		1140-1128		1132(*)		4		1126		1136		40	
	EXPRESS	EXPRESS	EXPRESS	EXPRESS	DIRECT	EXPRESS										
TOULOUSE..d.	1 28 s.	2 43 s.	3 18 s.	5 45 s.	8 40 s.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
MONTAUBAN d.	1 49	3 37	4 32	7 30	9 31	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Caussade.....	—	4 1	5 20	8 11	9 53	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Labenque.....	—	—	6 9	8 52	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Cieurac.....	—	—	6 19	9 1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Sept-Ponts.....	—	—	6 33	9 13	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
CAHORS..} arr.	2 45	4 38	6 42	9 21	10 30	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
	dép.	2 49	4 49	6 52	10 36	5 57 m	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Espère.....	—	—	7 5	—	—	6 11	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
St-Denis-Catus.....	—	—	7 19	—	—	6 25	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Thédirac-Peyril.	—	—	7 33	—	—	6 41	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Dégagnac.....	—	—	7 42	—	—	6 50	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Saint-Clair.....	—	—	7 52	—	—	6 59	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
GOURDON.....	—	—	8 7	—	—	7 17	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Nozac.....	—	—	8 16	—	—	7 26	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Lamothe-Fénel.	—	—	8 25	—	—	7 36	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
CAZOULÈS..} a.	—	—	8 37	—	—	7 48	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
	d.	—	8 38	—	—	7 50	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
SOULLAC..} a.	3 47	5 52	8 46	—	—	11 43	7 58	—	—	—	—	—	—	—	—	
	d.	3 48	5 57	8 51	—	11 44	8 7	—	—	—	—	—	—	—	—	
Gignac-Cressens.	—	—	9 21	—	—	8 37	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
BRIVE.....} a.	4 24	6 33	9 56	—	—	12 22 m	9 11	—	—	—	—	—	—	—	—	
	d.	4 28	7	—	—	12 29	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
PARIS (A.) arr.	12 5 m	4 21 m.	—	—	—	9 14	—	—	—	—	—	—	—	—	—	

1 et 2) 2<sup>e</sup> classe, pour 200 kilomètres minimum ; 3<sup>e</sup> classe pour 300 kilomètres.  
3 et 4) 2<sup>e</sup> classe, pour 300 kilomètres minimum ; 3<sup>e</sup> classe, pour 400 kilomètres.  
(\*) Le train 1132 n'a lieu que les jours de foire à Montauban.

De Cahors à Libos				De Libos à Cahors			
Omnibus.	Mixte (3 <sup>e</sup> cl.)	Poste.	Omnibus	Poste.	Omnibus.	Omnibus.	Omnibus.
CAHORS — D.	6 5	7 28	12 49	7	7 10 m.	7 10 m.	7 10 m.
Mercuès.....	6 15	7 50	1 30	7	14	8 55	8 55
Arrêt Douelle	6 25	8	1 47	7	18	—	—
Parnac.....	6 30	8 9	1 44	7			